



**CENTRE DE GESTION  
CREDIT AGRICOLE ASSURANCES**  
TSA 50190  
28039 CHARTRES CEDEX  
Tél. : 02 37 91 53 19



**M MALROUX MARC  
3 COTE DE DEZES  
15600 ST ETIENNE DE MAURS**

Chartres, le 20/10/2025

Vos références (N° ADH) : A07UCWEG

**Objet : Justificatif pour le maintien des droits de vos ayants droit**

Monsieur,

Afin d'assurer la continuité des droits de vos bénéficiaires pour l'année 2026 dans le cadre de votre contrat santé, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner les documents suivants avant le **09/11/2025** :

Pour le(s) bénéficiaire(s) suivant(s) :  
MALROUX LACAZE TONY né(e) le 27/12/2004

- Son certificat de scolarité pour l'année 2025/2026,
- Une copie de l'attestation de Sécurité sociale en cours de validité (en cas de changement de régime au 01/01/2026)

Si votre/vos enfant(s) ne sont pas étudiants, merci de nous faire parvenir les justificatifs correspondant à leur situation actuelle afin que nous puissions réévaluer leur rattachement à votre complémentaire santé (contrat d'apprentissage, justificatif d'allocation adultes handicapés ...).

*Si vous nous avez déjà envoyé ce(s) document(s), merci de ne pas tenir compte de ce courrier.*

#### **Comment ça marche ?**

Depuis votre application CA Ma Santé ou sur [espace.ca-masante.fr](https://espace.ca-masante.fr)  
Rendez-vous sur votre page d'accueil en sélectionnant la rubrique "Justificatif de scolarité "  
ou

A partir de l'onglet "Nouvelle demande " (accessible en cliquant sur l'enveloppe apparaissant sur la page d'accueil).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Votre Centre de Gestion

